

REGLEMENT DE LA BOURSE HORLOGERE DE MER 2012

1 Objet de la Bourse :

- 1.1 **Organisateur** : A.F.A.H.A. (Association Française des Amateurs d'Horlogerie Ancienne)
- 1.2 **But** : Permettre les échanges entre passionnés d'horlogerie.
- 1.3 **Dates et horaires** : le 24 mars 2012 de 14 à 19 heures et le 25 mars de 10 à 17 heures.
- 1.4 **Lieu** : Halle de la Ville de MER .

2 Obligations de l'organisateur :

- 2.0 **Service d'expertise** : Nous mettons gratuitement à disposition des exposants et des acquéreurs le service d'un expert agréé, qui est rémunéré par nos soins.
- 2.1 **La salle** : Lieu d'exposition nouvellement aménagé (éclairage, branchements électriques, sanitaires) de plain-pied.
- 2.2 **Les stands** : Pré-installés (tables linéaires de 0,85 m de large, recouvertes de tissu). De **2 à 4 ml maximum par exposant** .
- 2.3 **Les assurances** : les exposants doivent prendre toutes dispositions pour s'assurer eux-mêmes contre les risques inhérents à ce genre de manifestation (vol, dégradation, casse)
- 2.4 **La sécurité** : Le bâtiment répond aux normes de sécurité en vigueur. Une garde sera assurée durant la nuit du samedi au dimanche (de 19h le samedi à 9h le Dimanche).
- 2.5 **La publicité** :
 - Au plan national l'information sera relayée par les journaux et magazines spécialisés.
 - Au plan régional celle-ci sera faite par la presse et les médias locaux.
 - Le fléchage local sera complété par des banderoles aux entrées de la ville.
- 2.6 **Le secrétariat de L' AFAHA** : assure la réception des inscriptions et l'envoi des accusés de réception. Seuls les dossiers dûment remplis et signés seront pris en compte.
- 2.7 **L'accueil** : Avant toute installation vous devez retirer vos badges en produisant une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité, permis de conduire,...) .
- 2.8 **L'installation et la désinstallation des stands** :
 - Installation : le samedi de 7 heures à 12 heures. Fermeture des portes de la Halle à 12h afin d'assurer le service repas qui sera servi par un traiteur.
 - Désinstallation : le dimanche à partir de 17 heures.

Le dimanche pas de remballage autorisé avant 17 heures. C'est une question de politesse vis à vis des visiteurs et des autres exposants. Le non respect de cette clause ne permettra pas à l'exposant ou (et) à son co-exposant de se réinscrire à la Bourse de Mer.

Attention :

Aucune inscription d'exposant ou de co-exposant ne sera prise sur place. Nous vous rappelons que chaque exposant n'a droit qu'à un seul co-exposant .

Pour des raisons évidentes de sécurité, seules les personnes inscrites disposeront d'un badge et auront accès à la halle en dehors des horaires d'ouverture au public. Aucune dérogation ne sera admise (voir à ce propos l'alinéa 3.1) .

3 Conditions d'admission :

- 3.1 **Exposants** : Obligation d'être membre d'une association horlogère française ou étrangère (justificatif d'adhérent, à jour de ses cotisations, exigé à l'inscription) ou sur invitation des organisateurs (écoles d'horlogerie...).

Nous vous rappelons que l'inscription est personnelle et ne permet pas l'accès à la Bourse à des tiers sauf à un seul membre de votre famille (conjoint, enfant). Si vous devez vous faire accompagner par une personne tierce (1 personne maximum), elle devra remplir les mêmes obligations d'inscription que vous (voir l'alinéa 4.6 - justificatif de membre d'une association horlogère, bulletin d'inscription) et devra s'acquitter d'un droit d'inscription de 50 euros. Un badge de co-exposant lui sera remis (voir l'alinéa 2.7)

- 3.2 **Visiteurs** : Entrée **de 14 h à 19 h le samedi et de 10 h à 17h le dimanche.**

4 Obligations des exposants :

- 4.1 **Objets exposés :** Seuls les objets d'horlogerie ancienne mécanique et électrique sont autorisés (montres, pendules, fournitures, outillages, livres,..).
Sont donc formellement exclus tous les objets neufs et tous objets n'ayant aucun rapport avec l'horlogerie (par exemple la bijouterie, l'orfèvrerie, la numismatique, l'achat de métal précieux, etc..., y compris la publicité concernant ces autres activités) . Aucune dérogation ne sera tolérée.
- 4.2 **Déballage :** non autorisé dans les allées. Prévoir le linéaire nécessaire .
- 4.3 **Animaux :** non autorisés dans l'enceinte de la halle.
- 4.4 **Fumeurs :** Interdiction de fumer dans la halle.
- 4.5 **Affichage des prix :** tous les prix doivent être affichés . **C'est une obligation légale.**
- 4.6 **En signant votre bulletin d'inscription vous et votre co-exposant vous vous engagez à rester durant les deux jours de la bourse.**

La salle restant ouverte au public pendant les heures de repas, le dimanche midi, organisez vous pour assurer une surveillance alternée avec vos voisins si vous êtes seul sur votre stand .

5 Prix :

- 5.1 **Emplacements :** 3 types de stand disponibles **2ml** (80 €), **3ml** (120 €) ou **4 ml maxi** (160 €)
- 5.2 **Co-exposant :** **50 €** . Nous vous rappelons que vous n'avez droit qu'à un seul co-exposant .
- 5.3 **Visiteurs :** - Membre AFAHA **2 euros** Tout public **3 euros**.
- Etudiant sur présentation de la carte et enfant de moins de 16 ans : gratuit.
- 5.4 **Modalités de paiement pour les exposants :**
Se référer au bulletin d'inscription qui doit impérativement être accompagné du chèque rédigé à l'ordre de L'AFAHA (remis en banque 3 semaines avant la manifestation).

6 - Résiliation :

- 6.1 **Par l'exposant :** Si la résiliation intervient avant les 3 semaines précédant la date de la bourse, le chèque sera retourné.
- Si la résiliation intervient durant les trois semaines précédant la bourse, le remboursement ne s'effectuera que si un nouvel exposant remplace le défaillant.
- 6.2 **Par l'organisateur :** Si pour quelque raison que ce soit , la bourse devait être annulée, le chèque sera restitué dans les plus brefs délais.

7 Modalités d'inscription des exposants :

- 7.1 **Une inscription** ne sera officiellement prise en compte par l'organisateur que si l'exposant :
- complète soigneusement le bordereau d'inscription (après avoir pris connaissance du règlement) , l'attestation sur l'honneur et signe en apposant la mention « bon pour accord »
 - joint le chèque correspondant au stand retenu,
 - joint une enveloppe timbrée à son adresse pour le retour de l'accusé de réception.

7.2 **Date limite d'inscription : le 31 01 2012 .**

Après cette date, les dossiers seront mis en liste d'attente et servis en fonction des disponibilités et des désistements éventuels.

Les chèques non encaissés seront retournés au plus tard dans les jours suivant la manifestation.

BORDEREAU D'INSCRIPTION A LA BOURSE de MER 2012

(à retourner à l'AFAHA avant le 31 01 2012)

1- Exposant - Nom : **Prénom :**

Association horlogère : N° d'adhérent.....

(joindre une photocopie de votre carte d'adhérent de l'année en cours)

Adresse complète.....

N° de téléphone : Fixe : Mobile :

2-Je serai accompagné d'un membre de ma famille (conjoint ou enfant)**Nom :** **Prénom :****3-Co-exposant (cf 3.1) - Nom :** **Prénom :**

Association horlogère : N° d'adhérent :

(joindre une photocopie de votre carte d'adhérent de l'année en cours)

Adresse complète :

N° de téléphone : Fixe : Mobile :

J'ai pris connaissance du règlement. faire précéder la signature de la mention « Bon pour accord ».

Signature Exposant

Signature Co-exposant

Je retiens un stand de : cocher la case correspondante. - 2 ml = 80 € - 3 ml = 120 € - 4 ml = 160 €

Je règle la participation de mon co-exposant soit 50 €

Je joins une enveloppe timbrée à mon adresse pour l'envoi de l'accusé de réception et les attestations sur l'honneur (exposants et co-exposants) dûment remplies.**Ainsi que le chèque correspondant à l'ordre de l'AFAHA deEuros**

Les repas de midi de samedi et dimanche seront assurés par un traiteur au prix de 15 € par repas (entrées de charcuteries et crudités - plat chaud - fromage et dessert - vin et café compris à volonté).

Je réserve :

Samedi midirepas dimanche midi :.....repas

La réservation est effective après paiement sur place dès l'arrivée.

Attention , pour des raisons d'organisation nous commandons au traiteur les repas en fonction de vos réservations. Nous ne pouvons pas garantir les inscriptions de dernière minute .

A retourner impérativement avant le 31 01 2012 à :

AFAHA BP 33 – 25012 Besançon Cedex.**Accusé de réception pour la réservation d'un stand****Date :** **Nom :** **Prénom :**

Votre n° d'ordre est le :

Votre stand est réservé pour :Mètre(s) linéaire

Votre chèque d'un montant de :Euros sera mis **en recouvrement le 12 03 2012**

Nous vous remercions pour votre participation et vous souhaitons une bonne Bourse .

Pour les organisateurs : **Le Trésorier** :.....

Désolé, vous êtes en liste d'attente sous le n° d'ordre :

Vous serez informé dès qu'une place se libèrera. A bientôt. Amicalement l'équipe AFAHA